

BAREME DES HONORAIRES

LOCATION

➤ Locaux d'habitation

A la charge du locataire

<u>TYPE D'HONORAIRE</u>	<u>Zone tendue</u>	<u>Zone détendue</u>
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail	10 € le m ² TTC	8 € le m ² TTC
Honoraires d'état des lieux	3 € le m ² TTC	3 € le m ² TTC

A la charge du bailleur

	<u>Zone tendue</u>	<u>Zone détendue</u>
Honoraires d'entremise, pour les biens inférieurs à 20 m² (et 0.00 TTC pour les biens > à 20m²)	100 € TTC	100 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail	10 € le m ² TTC	8 € le m ² TTC
Honoraires d'état des lieux	3 € le m ² TTC	3 € le m ² TTC

Les honoraires sont plafonnés à UN MOIS DE LOYER HORS CHARGES (sauf pour les biens inférieurs à 20 m²)

➤ Stationnement//garage forfait : 120 € TTC à la charge du locataire

VENTE

Locaux d'habitation

Prix de vente jusqu'à 80 000 €	8% TTC
Prix de vente de 80 001 € jusqu'à 160 000 €	7% TTC
Prix de vente de 160 001 € jusqu'à 300 000 €	6% TTC
Prix de vente de 300 001 € jusqu'à 450 000 €	5% TTC
Prix de vente supérieur à 450 001 €	4% TTC

Locaux commerciaux et professionnels

Cession de droit au bail ou fonds de commerce	10% TTC
Location	2 mois de loyer TTC
Vente de murs commerciaux	6% TTC

Tarifs en vigueur au mois d'août 2019, au taux de TVA de 20%